

STE SICOVET  
04,RUE ABOU TAMAME MANOUBA

Monsieur BAN KI-MOON  
Secrétaire Général  
Nations-Unies  
New York – NY 10017  
Etats Unis

Objet : Déclaration de soutien aux principes du Global Compact

Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que la société Sicovet soutient les **dix** principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des **dix** principes du Pacte Mondial.

Nous reconnaissons en outre, que la soumission d'une communication annuelle sur les progrès (COP) décrivant les efforts de notre entreprise pour la mise en œuvre des dix principes est une exigence fondamentale pour la participation au Pacte Mondial et nous nous engageons de ce fait à élaborer et publier notre première communication dans l'année qui suit notre adhésion et par la suite annuellement.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

Signature

KASSIS HICHEM ( gérant )

**SICOVET**

4 Rue Abou Tamame  
2010 Manouba Tunisie  
Tél: 71 608 767 - Fax: 71 608 881

1 Nom et adresse de l'Entreprise

2 Nom de l'Entreprise

3 Nom, titre du signataire

\* Cette lettre doit être signée par le Président Directeur Général de l'Entreprise